

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREDUDER DU 31 AOUT 2018

Présents : René PILOT-Gildas MORVAN-Daniel GARNIER-Patricia LE GUEZIEC-Jean-Jacques LE GUEN-Jean-Pierre TANGUY-Cathy-Reine RUSCICA –Pascale CHAPOTOT-Armelle HENRY-Jean-Yves LE BRAS-Denis BENARD-
Secrétaire : Patricia LE GUEZIEC

-Evolution des statuts de Lannion-Tregor Communauté

Par 10 voix pour et une abstention le conseil a adopté les modifications statutaires liées à l'évolution de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre du Groupement de coopération sociale et médico-sociale.

-Contrat groupe d'assurance statutaire

Le Centre De Gestion 22 propose aux collectivités du département un contrat groupe couvrant les risques statutaires pour les personnels et propose aux communes de participer à la procédure de consultation sans toutefois obligation d'adhérer si la proposition de taux ne convient pas.

Le conseil à l'unanimité décide de mandater le centre de gestion des Côtes d'Armor pour la mise en concurrence du contrat groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités contre les risques financiers découlant des obligations de l'employeur en cas d'accident du travail, maladie professionnelle etc...

-Protection des données à caractère personnel

Le conseil municipal par 10 voix pour et 1 abstention décide afin d'être en conformité avec les obligations réglementaires résultant du règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 applicable au sein des Etats membres le 25 mai 2018 et compte tenu des risques de sanctions notamment pénales désigne le centre de gestion 22 délégué à la protection des données.